

---

## Quelques faits sur les activités culturelles

---

### Ambassadeurs

Les postes d'ambassadeurs sont comblées dans 21 écoles alors que 7 postes restent à combler.

### Moniteurs de langues

Les postes de moniteurs sont comblés dans 12 écoles alors que 7 postes restent à combler.

### Budgets culturels

Environ 10% des budgets des écoles sont ventilées pour la mise en œuvre des activités socio-culturelles en 2022-23.

En plus, \$150,000 additionnels ont été distribués aux écoles pour l'animation des activités culturelles.

### Microsubventions pour activités culturelles

- Chaque année les écoles francophones à travers le Canada pourraient bénéficier des microsubventions suivantes. Date limite pour qu'un organisme dépose une demande pour une école : 10 février 2023

#### **Micro subvention Vice-Versa** – (1500\$ + 500\$ prime d'éloignement) (Fonds d'appui à l'École communautaire citoyenne)

- Objectif : encourager les partenariats entre les organismes communautaires francophones en situation minoritaire et les écoles de langue française.
- La micro-subvention offerte aux organismes demandeurs est de **1 500 \$** par école visée par activité proposée.
- Pour en savoir plus : <https://vice-versa.ca/partenaires-communautaires/lignes-directrices/>

#### **Micro subvention PassepART** – (1500\$ + 500\$ prime d'éloignement) PassepART est un programme national de micro-financement qui convie les arts, la culture et le patrimoine dans les écoles francophones en situation minoritaire.

- La micro-subvention offerte aux organismes demandeurs est de **1 500 \$** par école visée par activité proposée.
- Pour en savoir plus : <https://monpassepart.ca/>

87% des écoles ont bénéficié de ces microsubventions en 2021-22. L'objectif est que toutes les écoles en bénéficient en 2022-23.